

**Compte-rendu de la réunion  
du groupe DEC collège  
du vendredi 15 octobre 2004 à Lyon**

Un groupe d'une douzaine de personnes ont échangé sur la mise en place, leurs pratiques et leurs difficultés rencontrées concernant le D.E.C. en collège depuis dix ans, pour certains ou moins pour d'autres.

**A) La mise en place :**

Cela peut concerner :

- des classes entières de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>
- des classes européennes ou
- des classes à section européenne (classes bilangues)
- des groupes d'élèves volontaires d'un même niveau parfois à partir de la 5<sup>ème</sup> sous forme d'un IDD ayant pour thème « un parcours européen » et permettant des travaux interdisciplinaires.
- des classes à projet (4<sup>ème</sup>)

**B) Les 3 unités de valeurs :**

**a) U.C.C. Connaissance de l'Europe :**

Les élèves travaillent sur des sujets qui leur sont donnés sur des listes en lien avec l'échange transnational qu'ils effectueront.

Parfois, ils travaillent sur un sujet libre, de leur choix.

Autre possibilité : chaque professeur de chaque matière propose une liste de sujets et l'élève choisi une matière et un sujet.

Les élèves travaillent :- soit à partir de documents qui leurs sont fournis (banque de données) pouvant être complétés par leurs propres recherches.

- soit à partir de documents étrangers collectés dans les offices de tourisme, les consulats....
- soit à partir d'interview....

Ces sujets sont travaillés sur une année parfois sur 2 ans. Certains professeurs donnent un échéancier avec un travail précis à effectuer pour chaque rencontre (5 à 6 dans l'année).

Le travail est suivi : - soit par le professeur principal,

- soit par un professeur tuteur choisi par l'élève,
- soit par une personne ressource nommée, qui aide à la réalisation, à la préparation du dossier, donc qui accompagne l'élève tout au long de son travail.

Ce travail est effectué : - soit sur des heures de vie de classe par le professeur principal,

- soit sur des heures de projet hebdomadaires mises dans l'emploi du temps,
- soit sur des demi-journées banalisées sur l'année et suite à une journée de lancement
- soit sur du temps libre.

Ce travail est corrigé : - soit par le professeur principal

- soit par le professeur tuteur
- soit par un jury (réunissant le professeur principal ; le professeur tuteur ou la personne ressource, éventuellement des professeurs intéressés par le sujet, un parent d'élève, des élèves de la classe, un membre de la famille...) lors d'une présentation orale faite par l'élève.

bénévolement pour certains, avec une indemnité par dossier pour d'autres.

Ce qui semble important, c'est que cela soit un travail de recherche, communicable avec un support qui reste et pas obligatoirement un dossier-papier, cela peut-être une pièce de théâtre, un diaporama.....

La partie « institutions européennes » est traitée lors du programme d'éducation civique de 3<sup>ème</sup> et est évaluée sous forme d'un dossier, ou d'un exposé ou d'un panneau ou.... fait par l'élève sur son temps personnel et corrigé par le professeur d'histoire-géographie.

Pour d'autres la validation se fait lors d'un devoir type brevet avec une note seuil minimum requise.

#### **b) U.C.C. échange ou séjour transnational.**

Les séjours de 15 jours étant de plus en plus difficiles à trouver, certains partent 8 ou 10 jours, d'autres cumulent quand cela est possible 2 séjours dans des pays différents.

Parfois une initiative personnelle de la famille peut-être prise en compte si l'élève prouve qu'il a séjourné dans une famille à qui on peut demander de remplir « une fiche comportement ».

#### **c) U.C.C. linguistique.**

La validation se fait suite à une interrogation orale avec une personne « native » quand cela est possible, sinon avec un professeur qui n'est pas celui de l'élève pendant l'année scolaire.

Cela peut durer 15 à 20 minutes sur un document iconographique inconnu et une partie de dialogue concernant le séjour de l'élève.

Certains utilisent des documents authentiques et inconnus concernant la compréhension auditive pour que l'élève effectue un transfert et non du bachotage.

Une grille d'évaluation des compétences sert de support.

Ces échanges ont seulement permis un « état des lieux » de ce qui se fait dans plusieurs collèges (8 représentés). Le manque de temps ne nous a pas permis d'aller plus loin dans une réflexion plus approfondie concernant éventuellement des suggestions pour améliorer ; modifier.....

Ce qui semble important pour les personnes présentes, c'est d'essayer d'individualiser et de personnaliser (avec utilisation d'un passeport pour connaître le cheminement de chaque élève) au mieux pour que chaque élève puisse effectuer son parcours dans les meilleures conditions et que chacun puisse être récompensé à la hauteur de son travail effectué.